

MÉCONTENTES DE VOS MSI ?

C'est le moment, n'hésitez pas, faites une demande de RESI !

Les Mesures Salariales Individuelles ont été distribuées fin Mai avec pour certains, une nouvelle fois, beaucoup d'amertume.

- Elles sont loin d'être à la hauteur des espérances des Négociations Obligatoire sur les Salaires, signées par certaines organisations syndicales (CFDT et CAT) qui même non majoritaires, ont reçu l'appui de la Direction pour faire avaler la pilule au moyen d'un referendum aux résultats mitigés (plus de 45% ont dit non).
- Elles sont loin d'être à la hauteur des moyens de la compagnie qui vient d'engranger une nouvelle fois des bénéfices exceptionnels !
- Elles sont loin de compenser inflation et prix du carburant pour beaucoup de salariés.

Beaucoup d'entre vous en ont assez d'entendre le même discours chaque année..., avec toujours le même langage de votre manager... « j'ai demandé, tu es méritant, mais il n'y a pas assez d'enveloppe pour toi ». Mais où est-elle cette enveloppe ? La Direction nous a expliqué qu'elle n'est pas aux bornes des services ou départements mais des branches (One Tech, TGS, EP...). Du coup, les arbitrages se font sans aucune concertation des lignes managériales et dépendent du bon vouloir de certains grands chefs. Les techniciens de moins en moins nombreux sont toujours les grands perdants des mesures salariales avec des primes au rabais de 570€ net et des augmentations ridicules de 38€ net par mois pour les coefficients les plus avancés. L'écart entre les techniciens et leurs collègues ingénieurs est de plus en plus important alors que les tâches sont très proches. Cette injustice est difficile à supporter.

Pour info, la CGT, non signataire de cet accord, est exclue (par l'article 11) volontairement par les OS signataires et la direction de la commission de suivi des salaires... (Bilan annuel des MSI par suite de l'accord)
Elle ne pourra donc pas faire entendre sa voix lors de cette réunion, et commenter les décomptes finaux de la direction...

Que vous soyez OETAMS ou CADRES, pour acter votre mécontentement et votre insatisfaction, vous avez le RESI, Utilisez-le ! faites réexaminer votre situation salariale individuelle !

Vous avez jusqu'au 3 Juillet pour déposer votre dossier, dans l'application RESI.

[Réexamen de situation individuelle \(RESI 2026\) | wat Working at TotalEnergies](#)

Voir WAT rubrique « RH & Moi »

N'hésitez pas, sollicitez vos représentants CGT afin de vous aider à remplir votre dossier.